



- [Accueil](#)
- [Faits-divers](#)
- [Economie](#)
- [Politique](#)
- [Santé](#)
- [Culture](#)
- [Enseignement](#)
- [Environnement](#)
- [Tourisme](#)
- [Immobilier](#)
- [Emploi](#)
- [Etat civil](#)
- [sortir](#)
- [Social](#)
- [Agriculture](#)
- [Montceau et sa région](#)
- [Sports](#)
- [La Communauté](#)
- [Saône et Loire](#)
- [Bourgogne](#)

lundi 17 mars 2025 à 04:37

Pouilloux : AG de l'ACBM (aéroclub du bassin minier)

Une Assemblée Générale passionnante et passionnée



Le président Emmanuel Sirop débute la séance par un rappel important : cette année, le club fête ses 80 ans. En effet, il a été créé le 28 novembre 1945. Il continue en disant que l'ensemble a vieilli et qu'il y a beaucoup de choses à rénover. Pour cela, il compte beaucoup sur la CUCM, un partenaire incontournable et toujours présent aux côtés de l'ACBM.

En effet, la commune de Pouilloux possède les terrains, elle a remis cet équipement à la CUCM par contrat et cette dernière entretient les installations en les mettant à disposition du club par convention. Le Club assure l'entretien courant et la CUCM l'entretien et la maintenance incomptant au propriétaire. Il rappelle que les membres du club (73) sont tous des passionnés qui donnent beaucoup aux autres par le biais des stages découvertes, le BIA, les vols de baptême de l'air, etc. L'ACBM dispose d'une excellente équipe pédagogique avec 6 instructeurs, dont 5 sur avion et 1 sur ULM.

Michel Berthelot, le secrétaire, présente le rapport d'activité 2024. Nombre de membres stable, 73, dont 7 femmes et 3 membres honoraires. 35 BIA (brevet d'initiation aéronautique) inscrits, dont 31 réussis, en 2025, 41 inscriptions.

La répartition des membres s'effectue ainsi : 45 pilotes dont 12 polyvalents avions et ULM, 25 élèves pilotes avion et ULM et 10 CPL (Commercial Pilot Licence). En 2024, le nombre d'heures de vol est passé de 664,29 à 613,45, soit un déficit de 51 heures. Ces heures pour 2024 se répartissent ainsi : en instruction, avion 224 h et 20 en ULM ; hors instruction 369 h. Ces dernières se ventilent ainsi pour les avions : 327 h, dont 27 h de vol découverte, 7 h de stage découverte, 32 h de vol BIA et 11 h de journée porte ouverte. Pour les ULM, l'on trouve 42 h.

Autre ventilation des heures : ULM 62 h, avion train classique 281 h et train tricycles 269 h. Il est précisé que le rapport AERAL (compte rendu d'activité AERAL : Acquisition et exploitation des rapports d'activité de l'aviation légère) indique que les 613 heures n'incluent pas les heures effectuées par les membres de l'ACBM sur leur propre aéronef.

Alexandre Léger lui succède et présente un point très important sur les informations des instructeurs d'avion. D'abord, il précise que les activités des instructeurs se passent sur leur temps libre, qu'ils exercent un métier et donc consacrent une partie de leur temps libre, bénévolement. Malgré cela et parce qu'ils sont conscients de l'augmentation de la demande, ils vont essayer d'offrir plus de plages de disponibilité pour les élèves. Il présente les différents types de licences et surtout les formations principales : APL et PPL. Le PPL est une licence standard de l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale) permettant de piloter des avions immatriculés en Europe à travers le monde. Il est valable dans 193 pays. L'APL est une licence créée par l'EASA (European Aviation Safety Agency) permettant de piloter uniquement en Europe.

C'est un investissement non négligeable en temps et en argent. Mais Alexandre Léger rappelle une vérité : « 1 heure de vol payé, c'est une heure de plaisir assurée. » Les licences sont attribuées à vie, mais il faut régulièrement se faire évaluer et prouver un nombre d'heures minimum de vol. Pour les PPL en tant que classe « SEP » (Single Engine Piston), il est obligatoire, tous les 2 ans pour le prolonger, avant son expiration, d'effectuer 12 h de vol dans l'année précédant son expiration ainsi qu'une heure de vol avec un instructeur dans les 3 mois précédant l'expiration. Pour l'APL, c'est plus simple. En effet, vous devez avoir volé 12 h au cours des 24 derniers mois, dont 1 h avec un instructeur. Alexandre insiste sur ce point : « Le meilleur gage de sécurité pour tous, c'est l'entraînement et sa régularité. »

Une des formations que très peu de clubs dispensent est le TW (tail wheel = roue de queue). Il s'agit là de cours sur la différence à la variante TW sanctionnés par l'apposition sur le carnet de vol du récipiendaire de la mention « Aptc à la variante TW ».

Une des différences entre train classique et train tricycle réside dans la position du centre de gravité par rapport aux roues. Pour le classique, ce dernier se trouve derrière les roues du train principal qui supporte l'essentiel du poids de l'avion. À chaque changement de direction, la force centrifuge qui s'applique sur le centre de gravité a tendance à amplifier le mouvement. Une correction faible et tardive peut amener au tête-à-queue complet, mieux connu sous le nom de « cheval de bois ».

Il explique aussi la nécessité de la qualification de vol sur moteur diésel ou sur avion disposant d'hélice à pas variable et train d'atterrissement rentrant.

Puis il présente des applications pour téléphones: Notamm, SUP AIP. Il fait un point sur la navigation, le devis masse centrage indispensable avant de décoller. Il rappelle que si un pilote n'a pas effectué de vol depuis 3 mois, il doit obligatoirement effectuer un vol avec un instructeur.

Il termine par présenter les REX FFA (les retours d'expérience) à faire à chaque incident. Sur papier, c'est une procédure longue, mais sur téléphone avec l'appli, adéquate, il existe une procédure simplifiée qui dure 2 minutes. Ensuite, les REX sont triés en fonction de leur utilité et dispatchés auprès des pilotes. La FFA a mis en ligne une liste des incidents à déclarer obligatoirement.

Il donne la parole à Eric Stéphen de Locatair, chargé par contrat de l'entretien de la flotte. Ce dernier explique avion par avion la maintenance qui est faite, détaillant les différentes opérations et les difficultés à se procurer parfois des pièces. En effet, les moteurs des avions en service au club sont d'une technologie américaine ancienne, les pièces sont de plus en plus chères et parfois de moins bonne qualité que les originales. Il explique qu'il existe une réglementation très particulière et très stricte en la matière. La maintenance se fait par 1000 h de vol et 10 ans maxi. Des explications très détaillées sont aussi fournies à l'assemblée concernant les informations du mécanicien aéronautique sur l'obligation de noter les compléments d'huile et d'essence sur le carnet de route de l'avion et sur l'intranet du club, sur la procédure à respecter lors des grands froids des -3°C.

Le président Sirop présente le rapport d'activité de la section aéromodélisme qui existe depuis le début de l'ACBM et se pratique aux beaux jours sur le terrain prévu dans l'enceinte de l'aérodrome et l'hiver au gymnase Saint-Exupéry de Montceau.

Jean Claude Cothenet, le trésorier, présente le rapport financier 2024 en perspective avec celui de 2023. La situation est saine. Mme la députée Corneloup fera même remarquer qu'elle est excéditaire, ce qui dénote une bonne gestion. Le prévisionnel 2025 est ensuite présenté avec un équilibre à 179 000€ en dépenses et recettes. Il est précisé que 80 % du chiffre d'affaires du club provient de 30 % des membres.

Jean-Marc Noyer présente son rapport de webmaster : pas de changements majeurs cette année, après la refonte 2024. Il remercie chaleureusement Montceau News qui a, d'avril à août, rédigé et publié 13 articles sur l'ACBM, ses membres et ses activités.

Il précise que la communication textile voit ses stocks presque vides et qu'il faudra songer au renouvellement (tee-shirts, casquettes, etc.). Un groupe de jeunes travaille sur des propositions de nouveaux modèles.

Michel Berthelot revient sur les principaux événements de 2024 qui seront ensuite présentés en diaporama par Sophie Aimar, la secrétaire adjointe.

– Entrainement voltige : pas reconduit cette année, journées portes ouvertes FFA, méc'houi, journée porte ouverte ACBM, passeport FFA (3 cette année, personnes extérieures à l'ACBM), stages découverte avec 9 participants, sessions BIA, vols découverte Kiwanis, vols découverte pour les collèges avec 39 élèves, 2 h de vols de nuit, réparation de l'éclairage de la piste et élimination de mousse sur la piste avec reprise des fissures par la CUCM.

Rassemblement des jeunes pilotes (moins de 21 ans) à Autun sponsorisé par le CDASL. Kevin Bodin vainqueur pour la deuxième année consécutive et Fabio félicité lui aussi, mais pour sa première participation.

Pour la journée porte ouverte 2025, Sophie Aimar demande à Romain Dury d'intervenir pour indiquer si les vieilles voitures seront présentes comme l'an passé. Réponse favorable. En ce qui concerne la célébration des 80 ans du club, elle insiste sur le fait qu'il y aura un magnifique programme.

Michel Berthelot reprend la parole pour lister les problèmes sur le clubhouse et les travaux à poursuivre sur les bâtiments et la réhabilitation de la zone sud de l'aérodrome. Mme Louis, après consultation par SMS de Daniel Meunier, précise que l'ensemble des travaux sont inscrits à la CUCM pour 2025. À cette occasion, le secrétaire redemande que les 4 réunions prévues avec la CUCM pour l'année soient programmées et les dates communiquées.

Thierry Labarthe, du comité départemental aéronautique de Saône-et-Loire, lui succède. Il note une baisse d'activité des vols de 15 % dans la région entière, ce qui correspond à ce que subit l'ACBM. Pour lui, en plus d'un certain acrobashing latent, il existe différentes causes : l'effet Covid, le prix des carburants, l'augmentation des tarifs d'assurance, la hausse des fournitures mécaniques, le climat politique incertain. Moins il y a d'activité, plus l'heure de vol est chère, car les frais restent fixes.

Le coût de l'heure de vol revient entre 82€ et 160€ à l'ACBM suivant l'aéronef et l'activité, alors que la moyenne nationale est de 150 €..

Mise en place d'une détection jeunes pour la voltige ; de vols de mise en garde concernant les situations inusuelles pour les pilotes brevetés ; d'une balade aérienne du comité régional aéronautique de Bourgogne-Franche-Comté.

Sont prévues des réunions des correspondants sécurité, des dirigeants, des instructeurs des clubs.

Au niveau des aides, reconductions des aides 2024 en 2025. Plus une nouvelle : 1^{er} vol solo pour les féminines.

Le financement des aides du CDA se fait grâce aux aides du département, il les répartit ensuite.

Quelques chiffres concernant ces aides : Baptêmes de l'air des collèges (18 en SL) 107 vols avec des retours très positifs, BIA : l'ACBM est le plus gros pourvoyeur des 6 clubs en SL ; 147 jeunes, dont 118 admis et 115 aidés par le CRA.

Le CDASL a formulé 2 demandes auprès du département, elles sont en cours d'examen : la première concerne des vols découverte réservés aux femmes (prévision de 60 vols) et la seconde entend offrir à 10 jeunes BIA une bourse pour couvrir le 1^{er} vol de la formation PPL, et ce, en complément des aides existantes.

Intervention des élus :

Maire de Pouilloux : vos AG sont toujours très instructives, je félicite les bénévoles.

Mme Jarrot : voir avec la classe prépa de Parriat et avec l'IFSI pour trouver des candidats au BIA, merci à l'implication de la section aéromodélisme.

Mme Louis : outre le rappelle que les travaux demandés sont inscrits, félicitations pour votre énorme motivation, pour votre action en direction de la jeunesse, je serai présente pour les 80 ans de l'ACBM.

Mme Corneloup : elle revient sur son combat pour les associations à l'Assemblée nationale, elle rappelle qu'elle a présenté un amendement pour encourager le bénévolat, qu'elle a demandé l'augmentation du fonds d'aide au monde associatif, elle n'a pas été totalement entendue, elle demandait 50 millions, ce fonds est passé de 20 à 25 millions. Elle a travaillé à un texte pour accorder 3 trimestres dans le calcul des retraites pour 10 ans de bénévolat et 1 trimestre pour 5 ans. Cela a abouti pour les pompiers, mais pas pour les associations ; elle affirme qu'elle poursuivra ce combat. Elle félicite aussi l'ACBM pour ce fait d'attirer les jeunes et que cela contribue aussi à un apport pour lutter contre le repli des jeunes sur eux-mêmes. Vu l'allongement de la durée de vie, elle propose sous forme de boutade que l'ACBM crée une section seniors.

Messieurs JP Caumont, président de FFPLUM/BFC (Fédération française de planeur ultraléger motorisé/Bourgogne-Franche-Comté), et M. Michel NALLET (président départemental de FFPLUM) donnent des nouvelles de la fédération et des évolutions de la réglementation.

Renouvellement du tiers sortant : 3 membres sortants, Didier Chavot, Jean-Claude Cothenet, Jean-Marc Noyer. Les mêmes sont candidats au renouvellement ; après vote, ils sont élus.

Démission de Sophie Aimar. Pas de nouvelle entrée au conseil d'administration.

La longue matinée se termine par un verre de l'amitié. Longue mais passionnante, le terme a été employé par les élus mais aussi par les membres présents.

Gilles Desnoix



Montceau-News.com



Montceau-News.com











Laisser un commentaire

Vous devez être connecté pour publier un commentaire.

[» Se connecter / S'enregistrer](#)